

FPM

Fonds pour l'inclusion financière en RD Congo

RAPPORT ANNUEL
2013

RAPPORT ANNUEL 2013 DU FPM ASBL

SOMMAIRE

01. Le message du président du Conseil d'administration	1
02. Le message du directeur général	2
03. Quelques chiffres clés à fin 2013	4
04. Le FPM ASBL en un coup d'œil	5
05. Nos orientations stratégiques	7
06. Gouvernance et organisation	9
07. Nos produits et services	17
DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE EN RDC	19
08. Activités de financement : résultats 2013	20
FACTUEL – CRISE DE LIQUIDITÉ 2013 DANS LES PROVINCES DU NORD ET SUD KIVU	22
09. Assistance technique : résultats 2013	23
10. Impact de développement et perspectives	27
11. Regard sur quelques-uns de nos projets	29
12. Bilan et comptes de résultats	36
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS	39

01. LE MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Chers lecteurs

C'est un immense plaisir de vous présenter le rapport annuel 2013 du FPM ASBL, lequel consacre sa deuxième année de pleine activité.

2013 a été une année de consolidation des interventions du FPM ASBL auprès de ses partenaires. Sans perdre de vue la diversification de notre portefeuille ainsi que l'accroissement de notre portée, nous avons renforcé notre appui auprès de nos partenaires. Nous croyons que la solidité du secteur financier est étroitement liée à celle de ses membres et accordons ainsi davantage de moyens aux institutions qui démontrent leur capacité et leur volonté à fournir des services de qualité à un nombre toujours plus grand de clients.

Cependant, nous nous attachons aussi à la diversification de nos partenaires et à leur présence sur l'ensemble du territoire de la RDC. Couvrir les provinces les moins desservies est l'une de nos priorités et un moyen par excellence de promouvoir l'inclusion financière.

Au cours de l'année 2013, nous nous sommes fermement engagés à promouvoir la finance responsable auprès des institutions financières, en les encourageant à une meilleure transparence financière : cet engagement s'illustre au travers des forums de sensibilisation mais également par notre initiative de motiver nos partenaires à publier leurs résultats sur MixMarket ou BankScope.

Concernant la nature même de nos interventions, l'accent a été mis sur l'assistance technique directe chez nos partenaires. Les activités de financement ont connu un ralentissement suite à la décision des bailleurs de fonds de créer le FPM SA qui en assurera désormais la gestion. Cette transition deviendra effective en 2014, année qui consacrera aussi le lancement d'un nouveau cycle de plan d'affaires de cinq ans pour le FPM ASBL, avec des perspectives nouvelles.



Nous poursuivrons notre collaboration avec les partenaires les plus enclins à porter le secteur en soulignant davantage l'atteinte d'un impact accru pour les bénéficiaires finaux. Nous maintiendrons le cap pour l'extension de nos activités aux régions du pays les moins desservies.

Enfin, nous avons aussi l'intention de promouvoir des innovations dans le secteur financier congolais par la mise à profit des résultats des études de marché menées sur des thèmes transversaux encore peu développés en RDC.

Je vous souhaite une bonne lecture!

Simon Gupta

02. LE MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'année 2013 vient de s'achever. C'est une année marquée par une évolution économique et politique contrastée dans le pays. Les activités du FPM ASBL ont été rythmées entre un contexte économique propice au développement du secteur du financement de la MPME et un environnement sécuritaire et politique plutôt incertain.

En effet, le pays a enregistré en 2013 une croissance économique réelle de près de 8 %, essentiellement portée par le secteur minier dans un contexte d'amélioration continu du climat des affaires. L'économie a affiché le taux d'inflation le plus bas de son histoire, soit moins de 3 % grâce à la rationalisation des politiques macroéconomiques et à la stabilisation des cours de produits de base. En 2013, le taux de change de la monnaie locale est resté relativement stable au cours de l'année comme au cours des 5 dernières années.

Cette stabilité du taux de change, couplée à un faible niveau d'inflation, a permis de desserrer les contraintes liées à la dollarisation de l'économie : le risque de taux change a décliné et le coût d'accès au crédit en monnaie locale a convergé vers celui en dollar; ce qui représente en soi une évolution significative pour les leviers de l'inclusion financière. Ces évolutions économiques ont créé des conditions propices au développement des MPME – bénéficiaires finaux ciblés par les interventions du FPM ASBL au travers de ses institutions financières partenaires (IFP).

En revanche, la situation sécuritaire incertaine à l'Est, et dont les effets se sont fait ressentir dans l'ensemble du pays, a ralenti l'expansion des activités des institutions financières et de celles de leurs clients. La crise de liquidité qui a suivi a réduit les dividendes attendus de l'embellie de la situation économique. Le FPM ASBL était indirectement affecté : le lancement de certains de nos projets à l'Est a été retardé et la gestion des projets en cours dans la région n'a pas été aisée.



Jean-Claude THETIKA

En dépit de cette évolution contrastée, le FPM ASBL a conforté sa position dans le marché comme acteur majeur dans l'appui technique aux institutions financières qui financent les MPME. Trois tendances ont marqué l'année 2013 :

- **Consolidation des acquis de 2012** : le FPM ASBL a consolidé et clôturé en 2013 la plupart des projets entamés en 2012, accroissant ainsi son impact en termes de portée et de volume d'activités. La plupart des partenaires du FPM ASBL sont devenus résilients aux chocs exogènes et ont résisté à la crise de liquidité qui est survenue à l'Est, à l'exception d'une seule. Par ailleurs, le FPM ASBL reçoit de plus en plus de demandes d'assistance de la part de banques commerciales pour la mise en place d'une stratégie commerciale visant la PME, signe que les premiers projets menés dans ce domaine ont été perçus positivement par le secteur bancaire congolais.

- **Début de l'extension régionale** : en 2013, le FPM ASBL s'est fixé le cap de la diversification et de l'extension régionale. Cette orientation devrait se traduire, à terme, par l'appui à au moins un partenaire financier dans chacune des provinces du pays. Le FPM ASBL a ainsi exploré trois nouvelles provinces où le taux d'inclusion financière est parmi les plus faibles du pays, soit en apportant localement un soutien technique spécifique à un partenaire, soit en y conduisant des études de marché sur les opportunités d'investissement.
- **Engagement pour une transparence accrue** : l'engagement du FPM ASBL pour une finance responsable s'est traduit par une volonté d'accroître la transparence vis-à-vis des partenaires externes en encourageant nos IFP à se rendre visibles sur les plates-formes de partage d'informations les plus reconnues, telles que le Mix Market et le BankScope. L'adoption de l'outil SPI comme partie intégrante de notre processus d'évaluation institutionnelle traduit clairement notre engagement en faveur de la recherche d'un équilibre entre l'objectif social et commercial dans toutes nos actions visant à renforcer les IFP. Enfin, dans le cadre de nos interventions directes, le FPM ASBL a traduit son engagement pour la protection de clients en fixant un taux effectif maximal au-delà duquel il se réserve le droit de rejeter une demande d'assistance technique.

Le FPM ASBL clôture l'année 2013 avec des résultats très encourageants. Au terme de cette année et en cumulé depuis sa formalisation en 2011, le FPM ASBL compte 44 projets d'assistance dont 16 projets d'assistance technique directe (ATD) auprès de 11 IFP, et 28 projets d'assistance technique transversale (ATT) dont 18 cycles de formations certifiantes, 7 forums et 3 études de marché. Pour la seule année 2013, le nombre de projets réalisés s'élève à 24, soit une croissance de plus de 40 % par rapport à l'année 2012.

Le FPM ASBL clôture l'année 2013 avec des résultats très encourageants. En 2014, le FPM ASBL compte mener à terme le projet de la création de son deuxième véhicule dédié au refinancement, le FPM SA.

Toutes ces interventions ont eu un impact réel sur les bénéficiaires finaux, dont les MPME et les populations actives à revenus bas : nos IFP ont financé 6 778 MPME additionnelles pour un montant global de 27,4 millions USD et elles comptent 145 000 nouveaux épargnants. Près de 120 cadres et agents des IFP ont été formés.

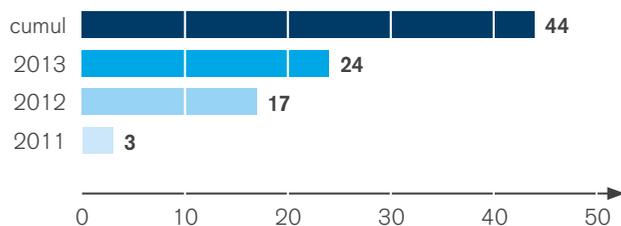
En 2014, le FPM ASBL entend mener à bien le projet de la création de son deuxième véhicule dédié au refinancement, le FPM SA. Des avancées significatives ont été accomplies en 2013 avec la constitution du tour de table des investisseurs dont la plupart ont confirmé leur participation au projet. Le processus de création devrait aboutir au second semestre de l'année 2014.

Après les résultats obtenus en 2013, le FPM ASBL continuera à promouvoir la bonne gouvernance et les meilleures pratiques vis-à-vis des IFP. Il assumera son rôle en participant à la coordination des actions des bailleurs de fonds en RDC. Nous sommes fiers d'affirmer que le FPM ASBL a accompli un pas de plus dans la concrétisation de ses objectifs d'inclusion financière en RDC. En outre, nous sommes confiants dans notre capacité à déployer davantage de projets et à accroître notre impact dans le futur.

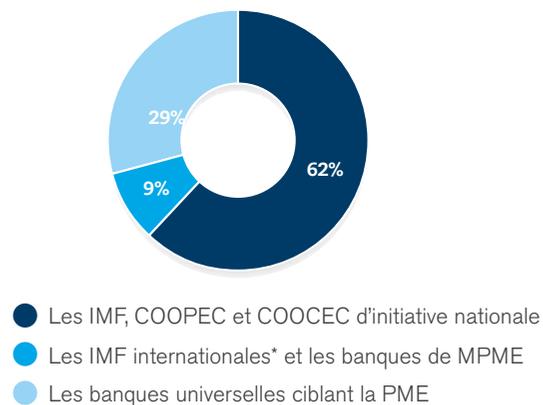
03. QUELQUES CHIFFRES CLÉS À FIN 2013

- ✓ **24 nouveaux projets** d'assistance technique en 2013, soit **44 projets** au total depuis 2011
- ✓ **Une trentaine** d'institutions financières partenaires soutenues dont 12 à travers l'assistance technique directe
- ✓ **1,9 million USD** de montant total de projets approuvés en 2013, soit **3,7 millions USD** cumulés depuis 2011
- ✓ **88 000 USD** de budget moyen par projet
- ✓ **30 %** de cofinancement en moyenne par les Institutions Financières Partenaires
- ✓ **69 335 nouveaux épargnants** ajoutés au secteur en 2013, soit un total de **145 001** depuis 2011
- ✓ **3 128 MPME** additionnelles financées en 2013, soit **6 778 MPME** au total depuis 2011
- ✓ **27,4 millions USD** d'encours de nouveaux crédits accordés par les IFP du FPM ASBL aux MPME
- ✓ **45 %** de bénéficiaires finaux sont des femmes
- ✓ **4,3 millions USD** d'engagements au profit de 4 IFP dont 3,1 millions USD déjà décaissés
- ✓ **11,3 millions USD** de bilan

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PROJETS D'ASSISTANCE TECHNIQUE



DISTRIBUTION BUDGET ATD (2013) PAR SEGMENT DE MARCHÉ



* Les IMF promues et gérées par des acteurs internationaux, souvent filiales d'une holding

04. LE FPM ASBL EN UN COUP D'ŒIL



NOTRE VISION

Le FPM ASBL a pour objectif final la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations en RDC.

NOTRE MISSION

Le FPM ASBL s'est donné pour mission de favoriser l'inclusion financière en RDC, en particulier au profit des MPME*, et des populations actives à faible revenu.

Pour ce faire, le FPM ASBL offre des services d'assistance technique et de financements adaptés aux besoins des institutions financières qui servent cette clientèle, et qui présentent par ailleurs un réel potentiel de développement.

NOS BAILLEURS DE FONDS

Le FPM ASBL compte trois bailleurs de fonds : la Banque mondiale / Copirep, la KfW (Coopération financière allemande) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) / United Nations Capital Development Fund (UNCDF) / Swedish International Development Cooperation Agency (SIDA).

NOTRE PRESTATAIRE

Depuis 2010, le FPM ASBL a confié sa gestion à la Frankfurt School of Finance & Management (FS), société allemande de conseil international basée à Francfort. La FS fournit des cadres pour assurer la direction générale du FPM ASBL, ainsi que des consultants à court terme pour mettre en œuvre les projets d'assistance technique.

* Entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur ou égal à 1 million USD et pouvant absorber un crédit maximum de 150 000 USD

NOS INSTITUTIONS FINANCIÈRES PARTENAIRES

Le FPM ASBL offre ses services à des institutions financières variées : les institutions de microfinance (IMF), coopératives d'épargne et de crédit (COOPEC) et Coocec d'initiative nationale, les IMF internationales et banques de MPME, et enfin les banques universelles ciblant les MPME.

NOS PRODUITS

En ce qui concerne l'assistance technique, le FPM ASBL intervient dans divers domaines clés de gestion dont la gouvernance et l'organisation, la consolidation, la gestion comptable et financière, la gestion de crédit et des risques, le développement des produits, la gestion de la PME, etc. Le FPM ASBL offre aussi des formations et conduit des études de marché. Le FPM ASBL offre deux principaux produits de financement dont les prêts seniors et les prêts subordonnés. A partir de 2014, l'activité de financement sera transférée au FPM SA, véhicule en charge du refinancement.

NOS STANDARDS

Le FPM ASBL vise fermement l'adoption de meilleures normes et pratiques internationales par l'ensemble de ses IFP, soit principalement :

- les normes de protection des clients (Smart Campaign);
- les normes anti-blanchiment d'argent (FATF);
- le Check d'intégrité (WorldCheck);

- les normes sociales (OIT);
- les normes environnementales (IFC performance standards et IFC exclusion list);
- la transparence de l'information financière (inscription obligatoire sur le MixMarket ou le BankScope).

NOS PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE

Afin que le secteur bénéficie au mieux des expertises requises, le FPM ASBL a noué plusieurs partenariats pour la mise en œuvre de ses missions d'ATD et d'ATT :

- Consultative Group to Assist the Poorest (CGAP);
- Organisation internationale du travail (OIT);
- Université protestante du Congo (UPC);
- les associations professionnelles du secteur en RDC, à savoir : l'Association professionnelle des Coopératives d'épargne et de crédit (APROCEC), l'Association Nationale des Institutions de Microfinance (ANIMF) et l'Association professionnelle des banques (ACB).

Enfin, un partenariat a été signé fin 2013 avec MFX Solutions Inc. (MFX), une association basée aux Etats-Unis, regroupant plus de 30 véhicules d'investissement en microfinance et visant à renforcer les capacités en gestion des risques financiers. Grâce à ce partenariat, les institutions financières de la RDC pourront bénéficier de l'expertise et des outils spécialisés de MFX en gestion actif / passif (ALM).

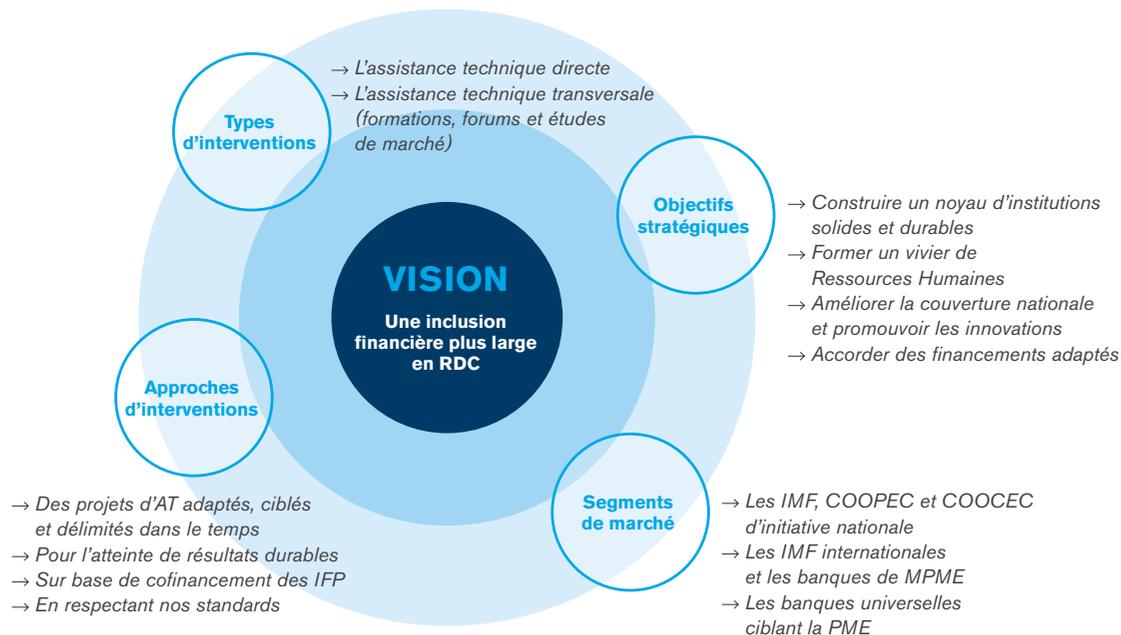
05. NOS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Le FPM ASBL vise à soutenir la construction et le développement d'un système financier inclusif responsable en appuyant, techniquement et/ou financièrement, les institutions financières qui ciblent les MPME et les personnes à faibles revenus et qui présentent un réel potentiel de développement.

Ces institutions peuvent être classées selon trois segments distincts. Le premier regroupe les IMF, les coopératives et les réseaux de coopératives d'initiative nationale. Le second comprend les IMF promues et gérées par des acteurs internationaux, souvent filiales d'une holding spécialisée, et les banques commerciales spécialisées dans les

services financiers aux MPME. Le dernier concerne les banques commerciales universelles cherchant à élargir leur clientèle aux MPME. Pour le premier segment, les interventions du FPM ASBL visent essentiellement l'amélioration des capacités institutionnelles. Pour le second, il s'agit d'améliorer les indicateurs de portée et de couverture nationale. Enfin, les interventions auprès des banques commerciales universelles visent à intégrer les MPME comme un segment de la clientèle bancaire. Les activités consistent en la mise en place d'un département MPME (stratégie dite de downscaling), avec ses outils et ses procédures, et à assurer les formations nécessaires.

VUE GLOBALE DU CADRE STRATÉGIQUE DU FPM ASBL



Les interventions du FPM ASBL en assistance technique sont ciblées et répondent aux priorités de gestion des IFP. Afin de garantir un haut niveau d'engagement de leur part, le FPM ASBL exige une participation financière aux coûts de mise en œuvre des projets d'assistance technique. Lorsque les projets d'assistance technique sont renouvelés, cette participation financière augmente.

Le concept d'inclusion financière du FPM ASBL intègre à la fois la notion de couverture territoriale et l'accès à une gamme complète de services et produits financiers de qualité, abordables, adaptés et utilisables, impliquant des acteurs diversifiés et des canaux de distribution innovants capables de répondre aux besoins de l'ensemble du pays.

Afin de s'assurer de la qualité des services financiers, le FPM ASBL prône les principes de la finance responsable. La lutte anti blanchiment d'argent, la protection de la clientèle, le respect des normes environnementales et sociales, ainsi que la conciliation des missions sociale et commerciale sont des piliers fondamentaux de la stratégie globale du FPM ASBL.

Quatre objectifs stratégiques guident le travail du Comité de direction du fonds

Pour mener à bien sa mission, le FPM ASBL s'est fixé quatre objectifs stratégiques qui guident le travail de son Comité de direction :

1. Construire un noyau d'institutions financières fortes offrant des services de qualité aux MPME et aux populations actives à faibles revenus.

Cette orientation vise à développer, à travers des appuis techniques directs, un noyau d'institutions professionnelles à même d'offrir des services financiers de qualité à une large population sur tout le territoire de la RDC.

2. Faire émerger un vivier de ressources humaines compétentes.

Cette orientation complète la précédente et vise donc le développement d'un vivier de ressources humaines compétentes pour les IFP, capables d'offrir des services financiers de qualité. Ceci passe par des programmes de formation innovants, non exclusifs et ouverts à l'ensemble des employés d'institutions financières.

3. Couvrir l'ensemble du territoire en termes d'accès aux services financiers par les MPME et les populations actives à bas revenus.

La couverture régionale est l'une des priorités du FPM ASBL. Ceci passe par la réalisation d'études de marché où sont analysées les opportunités d'investissement dans les régions les moins desservies, en vue d'encourager l'ouverture de nouvelles agences ou coopératives des IFP dans ces provinces et de favoriser l'extension d'institutions déjà implantées dans les autres régions du pays.

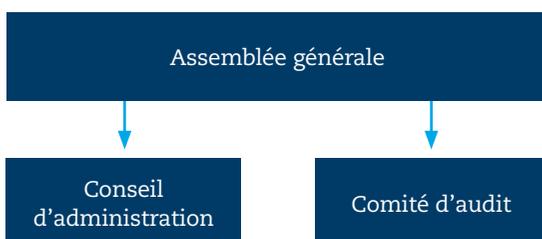
4. Mettre à disposition des IFP des ressources à long terme pour financer les MPME.

Le FPM ASBL facilite l'accès au financement de long terme des IFP qui ciblent le segment des MPME, à savoir les coopératives, les IMF et certaines banques commerciales. Le but est d'amener les IFP à accroître à leur tour leur apport financier aux MPME.

06. GOUVERNANCE ET ORGANISATION

Le FPM ASBL traduit l'engagement concerté de quatre bailleurs de fonds internationaux pour la promotion d'une finance inclusive et responsable au bénéfice des MPME congolaises.

L'institutionnalisation du FPM ASBL est le fruit d'un partenariat réussi et d'une mutualisation des ressources techniques et financières entre grandes institutions de développement pour lutter contre la pauvreté en RDC. En tant qu'ASBL de droit congolais, le FPM ASBL est doté d'organes assurant sa bonne gouvernance.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale, composée de 7 membres effectifs, nomme les membres des deux autres organes et approuve le budget annuel d'exploitation. En outre, l'Assemblée générale délibère sur les rapports d'activités préparés par le Conseil d'administration et statue sur les comptes de l'exercice précédent.

Deux nouveaux membres effectifs ont fait leur entrée dans l'Assemblée générale.

En 2013, l'Assemblée générale a nommé deux nouveaux membres effectifs en remplacement de deux sortants :

1. **Frédéric KALALA** est nommé en premier temps membre du Comité d'audit puis administrateur en remplacement de **Roger MASAMBA** ;
2. **Alexandre MATUNGA** est nommé membre du Comité d'audit et remplace Frédéric Kalala.

LES MEMBRES EFFECTIFS



M. Frédéric Kalala

membre effectif, représentant du PNUD/UNCDF
M. Kalala est membre du Conseil d'administration depuis décembre 2013. Il est professeur, titulaire de chaire de la microfinance de l'UPC-CCAM (Centre Congolais Allemand de Microfinance).



M. Alexandre Matunga

membre effectif, représentant du PNUD/UNCDF
M. Matunga est membre du Comité d'audit depuis décembre 2013. Après près de 20 ans dans les cabinets d'audit internationaux, il dirige actuellement son cabinet privé AJM spécialisé dans le conseil et l'audit.



M^{me} Alethea Mushila

membre effectif, représentant la KfW (Coopération allemande)
M^{me} Mushila est membre du Comité d'audit depuis décembre 2012. Elle est coordinatrice des projets, secteur financier et privé au bureau local de la KfW à Kinshasa.



M. Pierre Daubert

membre effectif, représentant de la Banque mondiale/Copirep
M. Daubert est membre du Conseil d'administration depuis mars 2011. Il a 22 ans d'expérience dans le secteur de la finance inclusive et dirige son propre cabinet Conseil.



M. Simon Gupta (ex Bleidiesel)

membre effectif, représentant de la KfW
M. Gupta est le président du Conseil d'administration depuis décembre 2011. Il travaille comme Chargé de Projet Senior au centre de compétence du Secteur financier et privé de la KfW à Frankfurt.



M. Djibril Ba

membre effectif, représentant de la Banque mondiale/COPIREP au Comité d'audit depuis mars 2011. M. Ba est administrateur de Banque. Il a 35 ans d'expérience dans le financement bancaire et « microfinance » rural et commercial, dans la formation des formateurs de PME et dans la direction des PME.

COMITÉ D'AUDIT

Le Comité d'audit, composé de trois membres indépendants de l'exécutif, s'assure de la conformité des pratiques avec les règles de gouvernance d'entreprise adoptées dans l'ensemble des activités.

Le Comité d'audit a pour mission d'accompagner l'Assemblée générale et le Conseil d'administration dans l'exercice de ses fonctions de surveillance, de conformité et de suivi de contrôle interne. Il est donc compétent pour examiner et contrôler les comptes des différentes activités du FPM ASBL.

Le Comité d'audit se réunit formellement deux fois par an : en début d'année pour valider les comptes annuels et statuer sur le premier rapport d'évaluation du contrôleur interne, puis en fin d'année pour statuer sur le rapport d'évaluation de la mise en place des recommandations formulées par la première mission de contrôle interne. La mission de certification des comptes du FPM ASBL et celle d'examen du contrôle interne sont sous-traitées respectivement à PWC et KPMG. Le Comité d'audit valide les rapports de ces deux cabinets. Ci-dessous les membres du Comité d'audit :

1. **Djibril BA**
2. **Alethea MUSHILA**
3. **Alexandre MATUNGA**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration définit la direction stratégique du FPM ASBL. A ce titre, il formule les lignes directrices de sa politique générale. Il a la responsabilité de la sélection du prestataire de services qui assure la gestion du Fonds et de la nomination du Directeur général et de son adjoint, auxquels il assigne des objectifs annuels.

En plus de ses prérogatives traditionnelles d'orientation stratégique, le Conseil d'administration joue également le rôle de Comité d'investissement : il prend les décisions concernant les dossiers de refinancement et les projets d'assistance technique aux IFP. Il se réunit physiquement quatre fois par an et autant de fois que nécessaire par voie électronique afin d'assurer la célérité des prises de décision.

Ci-dessous, les membres du Conseil d'administration :

1. **Simon GUPTA (Président)**
2. **Pierre DAUBERT**
3. **Frédéric KALALA**

PAROLE AUX ADMINISTRATEURS



Pierre Daubert a 22 ans d'expérience en microfinance, en Asie et en Afrique. Dans le cadre du Gret (1990 – 2004), il est l'un des fondateurs de l'IMF Amret, au Cambodge. Il en a présidé le Conseil d'administration pendant cinq ans. Après quinze années passées au Gret, dont cinq comme directeur des programmes et des ressources humaines, il devient consultant indépendant en 2004.

En 2009, il fonde avec deux associées le cabinet Alia développement, spécialisé en finance inclusive. Il intervient régulièrement en RDC depuis

près de 20 ans. Il est administrateur du FPM ASBL depuis 2011.

« Le FPM ASBL est un dispositif que nous envient bien des pays, en particulier ceux où la microfinance peine à passer le cap de la professionnalisation. Les experts s'accordent généralement pour reconnaître que la plupart des IMF, à travers le monde, ont besoin d'appuis techniques ciblés, à plusieurs étapes de leur développement, pour résoudre une difficulté ponctuelle ou pour saisir une opportunité de marché. Or, l'offre d'assistance technique est très inférieure aux besoins, et par ailleurs elle n'est pas toujours accessible dans le pays même. C'est pourquoi le FPM ASBL est un outil remarquable : basé au Congo, il évolue au plus près des besoins et peut suivre l'impact de son action ; structure permanente disposant de financements à cinq ans, il s'inscrit durablement dans le paysage de la finance inclusive.

Mais le FPM ASBL est aussi remarquable pour ce qu'il n'est pas.

Il ne s'agit pas d'un prolongement des bailleurs de fonds, distribuant et administrant des subventions et de ce fait sollicité de façon récurrente. Il s'agit d'une structure apportant presque exclusivement des appuis techniques, et de ce fait sollicitée uniquement par celles des IMF ou des banques qui recherchent une valeur ajoutée technique. Celles-ci cofinancent l'intervention du FPM ASBL, ce qui garantit leur intérêt et leur implication. Ajoutons enfin que le FPM ASBL n'est pas la somme des projets de ses bailleurs de fonds, mais une organisation à part entière, disposant d'un plan d'affaires propre et d'un Conseil d'administration dynamique agissant de manière indépendante.

Tout cela explique et justifie l'intérêt profond que je porte au FPM ASBL. J'ai la conviction qu'il s'agit du bon outil, au bon endroit, au bon moment ».



Professeur Frédéric Kalala

Docteur en Sciences de Gestion de l'Université Catholique de Louvain et Professeur d'Université, Frédéric Kalala est un des piliers scientifiques de la microfinance en RDC. Après avoir donné cours dans plusieurs universités en Afrique et en Europe, notamment à Bruxelles (ICHEC 2008 – 2009), il a décidé de se consacrer à son pays d'origine la RDC où il a élaboré, depuis juillet 2009, un programme de cours pour la formation académique (master) en microfinance, premier programme de ce type en Afrique Centrale et dont il est titulaire de la chaire au Centre Congolais Allemand de Microfinance. Il est en outre un expert international en microfinance. À ce titre, il a réalisé plusieurs

missions d'évaluation, d'implantation et d'accompagnement d'institutions de microfinance en RDC et à l'étranger. Il est désigné membre effectif en 2012, puis administrateur du FPM ASBL fin 2013.

« Au-delà de l'assistance technique directe aux IMF/COOPEC et banques à volet MPME, le FPM ASBL joue un rôle majeur de formation des dirigeants et employés de ces institutions dans les grands métiers de la microfinance. Cela permet de réduire progressivement le retard qu'accuse le secteur en RDC en matière de compétences de base et de professionnalisation des institutions qui, pour une large majorité, peinent à entrer dans la phase de consolidation.



L'institutionnalisation du FPM ASBL est le fruit d'un partenariat de grandes institutions de développement pour lutter contre la pauvreté en RDC.

À l'avenir, les ressources des bailleurs que mobilise le FPM ASBL peuvent contribuer significativement à accroître l'impact qu'on est en droit d'en attendre en ciblant les actions courageuses de type capital-risque pour les bailleurs socialement responsables et désireux d'investir dans la conception et le développement de nouveaux produits (la microassurance, le leasing, le leasing agricole, le transfert d'agent, le mobile banking) et de nouveaux segments du marché tels que le monde rural (notamment financement de l'agriculture). Dans certaines villes comme Kinshasa, Bukavu et Goma, l'endettement croisé s'observe déjà parmi les clients de quelques grandes institutions financières et le surendettement auprès de plusieurs clients des IMF/COOPEC. L'avenir de la microfinance en RDC dépendra de sa capacité actuelle à diversifier les produits et à atteindre les zones à fort potentiel mal desservies ou non encore couvertes par les IMF/COOPEC. Le FPM ASBL devra intensifier ses interventions sur cette piste avec ses bailleurs pour relever ces défis sans négliger les problèmes de gouvernance qui sont à la base de beaucoup de cas de faillite virtuelle ou avérée pour la plupart des institutions financières congolaises. »

GESTIONNAIRE DU FONDS ET MANAGEMENT

La gestion du Fonds est assurée par la **Frankfurt School of Finance and Management (FS)**, prestataire privé de services techniques de renommée internationale basée à Francfort. La FS a plus de 50 ans d'expérience dans la formation et le conseil international dans tous les domaines de la finance classique, de la banque et de la finance de développement, avec près de 160 projets répartis sur les cinq continents. Dans le cadre du contrat qui la lie avec le FPM ASBL, la FS met à la disposition du FPM ASBL une équipe de trois managers : **Jean Claude THETIKA (directeur général)**, **Amine EL AYOUBI (directeur général Adjoint)** et **Tobias WEGMANN (Chargé de suivi et évaluation)**.

La FS a également reçu le mandat de gérer les différents projets d'assistance technique du FPM ASBL en fournissant l'ensemble des consultants nécessaires à leur mise en œuvre.

Des changements dans l'organisation de l'équipe de management sont en cours et deviendront effectifs en début d'année 2014 :

1. **Anne-Sophie CHANU** remplace **Amine EL AYOUBI** au poste de directeur général adjoint;
2. **La fonction de chargé du suivi et de l'évaluation, jusqu'ici assumée par Tobias WEGMANN** est désormais assurée par **Gabriel IKAMBA**.

La Frankfurt School of Finance and Management a plus de 50 ans d'expérience dans la formation et le conseil international, entre autres dans les domaines de la finance de développement.

Anne-Sophie Chanu a travaillé cinq ans dans le secteur bancaire privé en Europe. Après avoir été analyste de fonds d'investissement de dette émergente, elle décide de se réorienter vers le secteur du développement en recherchant une expérience « de terrain » qu'elle acquiert auprès d'une ONG internationale à Kinshasa. C'est naturellement qu'elle rejoint le FPM ASBL – juste compromis entre aspirations sociales et souci de performance.



« Travailler au FPM ASBL est l'occasion de pouvoir œuvrer pour le développement d'un pays dans un état d'esprit « corporate ». Je suis convaincue que la sélectivité du FPM ASBL et la conditionnalité de ses appuis en termes de cofinancement et d'adoption de meilleures pratiques de Finance Responsable garantissent la réussite des projets, en alliant implication des institutions partenaires et pérennité des résultats.

Ces éléments sont indispensables pour relever le défi de la construction d'un secteur privé en RDC. »

TRANSITION DE LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Le FPM ASBL dispose d'une équipe jeune et dynamique, constituée de 13 personnes soit deux managers, un responsable administratif et financier, un responsable de suivi et évaluation, un responsable de la communication, deux analystes financiers, trois gestionnaires de projets, un comptable et une équipe logistique constituée de quatre personnes. Les fonctions informatique et juridique sont externalisées. Pour assurer une meilleure proximité avec ses clients, le FPM ASBL organise ses activités en deux pôles régionaux, Ouest (bureau de Kinshasa) et Est (bureau de Bukavu).

La gestion du Fonds est organisée autour du **Comité de direction et du Comité de trésorerie**. Dans le cadre de la stratégie générale définie par le Conseil d'administration, le Comité de direction assure la direction effective du Fonds et en pilote les différentes activités. Il assure également le suivi des décisions du Conseil d'administration.

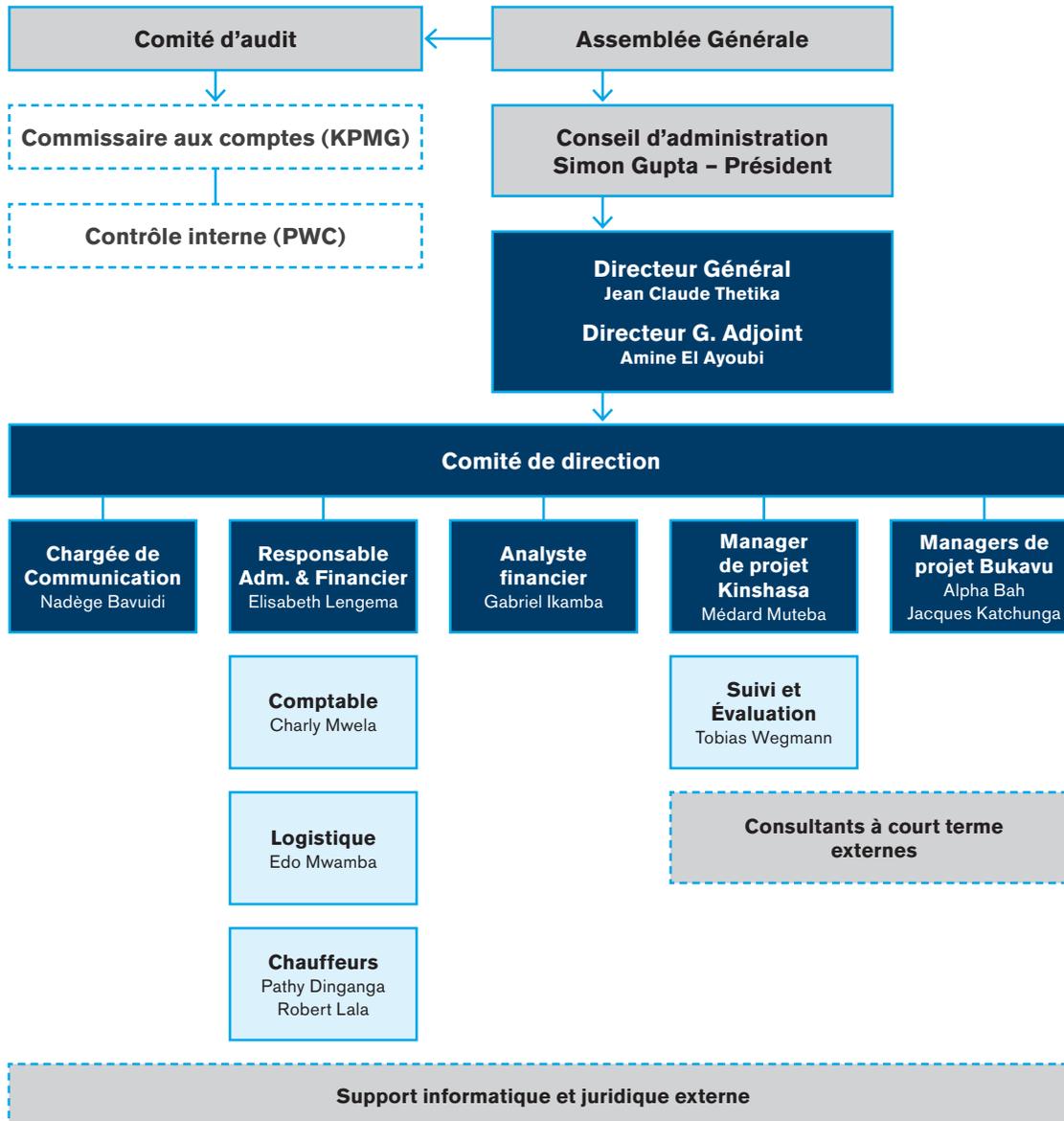
La structure organisationnelle est restée stable jusqu'à la fin de l'année 2013. Des changements, amorcés dans le cadre du plan d'affaires 2014-2018, vont impacter la structure organisationnelle actuelle dès le début de 2014.

Le nouveau DGA du FPM ASBL gèrera principalement les questions relatives à la gestion financière du Fonds ainsi que l'acquisition des experts intervenant dans les projets d'assistance technique, en plus de ses fonctions de représentation. En effet, la Frankfurt School ne gèrera plus l'ensemble de l'assistance technique et le FPM ASBL recrutera désormais ses consultants de court terme par processus d'appel d'offres.

De gauche à droite en première ligne :
Nadège BAVUIDI, Elisabeth LENGEMA,
Jean Claude THETIKA, Anne-Sophie CHANU.
En deuxième ligne : Charly Mwela, Gabriel Ikamba,
Robert Lala, Jean-Médard Muteba, Pati Dinganga,
Edo Mwamba, Célestin Kabeya.



STRUCTURE ORGANISATIONNELLE 2013



07. NOS PRODUITS ET SERVICES

UNE OFFRE VARIÉE DE SERVICES D'ASSISTANCE TECHNIQUE

Le FPM ASBL offre deux types de services d'assistance technique : (1) l'assistance technique directe (ATD) et (2) l'assistance technique transversale (ATT) dont les formations, les forums, et les études de marché.

Les interventions d'assistance technique directe (ATD) représentent 70 % de l'assistance technique du FPM ASBL. Ces interventions visent le renforcement des capacités des IFP et permettent ainsi de réduire leurs risques institutionnels et d'accroître leur capacité d'intervention dans l'offre de services aux MPME. Les interventions d'assistance technique directe comprennent six domaines d'interventions :

Les six grands domaines d'intervention en assistance technique directe

- ✓ Gouvernance, stratégie et organisation;
- ✓ Programme de « downscaling » – MPME;
- ✓ Contrôle et audit interne et gestion des risques;
- ✓ Gestion financière et comptable;
- ✓ Système d'information et de gestion;
- ✓ Développement des produits et innovation.

Elles reposent sur quatre principes de base :

- des interventions ciblées et répondant aux priorités des IFP ;
- la promotion de nos standards ;
- l'atteinte des résultats durables ;
- le principe de cofinancement des projets avec les IFP.

Des interventions ciblées et efficaces : elles sont accordées à un nombre limité d'institutions financières partenaires présentant un réel potentiel de développement pour bien servir la population congolaise. De plus, ces interventions se focalisent sur les domaines clés du fonctionnement des IFP, pris individuellement dans un horizon temporel bien défini (quatre à douze mois). Cette orientation, centrée sur les priorités de gestion des IFP, permet un impact plus élevé pour chaque dollar dépensé par les bailleurs de fonds.

La gestion des interventions se fait aux meilleures normes de gestion des projets : ceci suppose (1) la mise en exergue des priorités de gestion des partenaires, (2) la mise en place d'une planification efficace limitée dans le temps, optimale en termes de coûts et de qualité des consultants mis à disposition, assortie de jalons, d'indicateurs de suivis et de facteurs de gestion des risques pour chaque projet; et (3) un suivi de proximité des projets, documenté avec des Comités de pilotage qui se réunissent de façon régulière.

Durabilité : le FPM ASBL met l'accent sur la garantie d'un impact positif et à long terme de ses activités. Il veille à ce que les IFP deviennent de plus en plus autonomes et soient encouragées à s'intégrer pleinement dans le secteur privé.

Cofinancement et implication des institutions financières partenaires : les IFP participent aux coûts de mise en œuvre des projets. Les coûts sont fonction de la capacité financière de l'institution bénéficiaire et de la nature de l'activité.

Programme de formation (ATT) : le FPM ASBL a mis en place des programmes de formation aux métiers. Afin de maximiser leur impact, ces programmes sont conçus en concertation avec les acteurs du secteur et en collaboration avec d'autres acteurs de la formation. Ils visent à former des profils complets de cadres intermédiaires et d'agents de terrain qui, à ce jour, font grandement défaut au secteur.

Études de marché (ATT) : afin de promouvoir l'extension régionale et permettre une meilleure couverture de la RDC par des services financiers de qualité, le FPM ASBL mène une série d'études sur le potentiel d'investissement dans le financement de MPME au sein des provinces non encore desservies du pays. Les termes de référence de ces études sont élaborés par le FPM ASBL en étroite collaboration avec les IFP afin de s'assurer que leurs attentes sont prises en compte.

DES PRODUITS ADAPTÉS ET UN CADRE DE FINANCEMENT RESPONSABLE

Le FPM ASBL offre une gamme de produits financiers adaptée aux besoins spécifiques des IFP dans leur stade particulier de développement. L'offre de produits est donc structurée selon les besoins de chacun des segments ciblés par le FPMASBL et adaptée individuellement à chacune des contreparties.

Le FPM ASBL offre deux types de produits de financement sous mécanisme de garantie :

1. **les prêts senior**, destinés à la croissance du portefeuille des IFP;
2. **les prêts subordonnés**, destinés au renforcement des fonds propres.

Les prêts senior sont destinés au financement des portefeuilles MPME des IFP et donc à l'accompagnement de leur croissance. Les caractéristiques de ces produits sont attrayantes en termes de maturité, de délai de grâce et de délais de décaissement. La tarification quant à elle répond aux normes du marché et prend en compte l'évaluation du risque.

Les prêts subordonnés sont destinés à renforcer les fonds propres des IFP. Ils sont structurés selon les exigences réglementaires sur les quasi-fonds propres et se comptabilisent dans le calcul des ratios prudentiels comme une partie des fonds propres complémentaires.

DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE EN RDC

Maintien de la stabilité et du cadre macro-économique de la RDC en 2013

Le cadre de gestion des affaires publiques mis en place par le gouvernement congolais a permis de maintenir la stabilité du cadre économique national en 2013. À la fin de l'année, la croissance du PIB a atteint 8,5 %, le taux d'inflation se situe à 1,9 % et celui du change avoisine toujours 920 francs congolais pour un dollar des Etats Unis d'Amérique. Les réserves de change ont atteint 1,68 milliard USD, ce qui représente environ deux mois ou neuf semaines d'importation. Tout en maintenant les efforts de stabilisation, le gouvernement vise une croissance de l'ordre de 9 % à 10 % en 2014. Cette croissance restera principalement portée par le secteur minier, le commerce, la construction ainsi que l'agriculture.

Croissance timide des activités bancaires en 2013

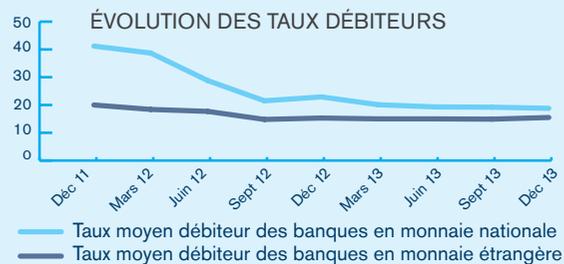
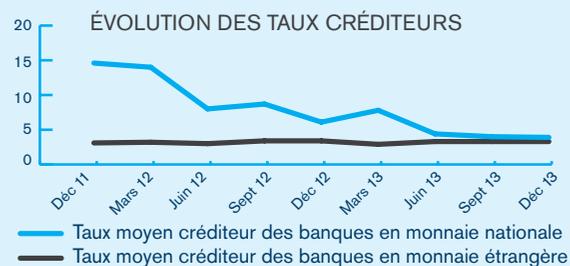
En comparaison à 2012, les activités bancaires ont connu une croissance relativement modérée. L'actif total du secteur bancaire n'a augmenté que de 1 % environ entre décembre 2012 et juin 2013, les activités de crédit de 14 % et les dépôts de 4 %.

Entre 2012 et fin 2013, les dépôts bancaires n'ont cru que de 15 % environ et les crédits de 25 %, contre respectivement 33 % et 35 % en 2012. Ce faible dynamisme, qui peut être qualifié de conjoncturel, n'entame cependant pas les perspectives de forte croissance au vu du potentiel que présente le pays.

La baisse de l'inflation se reflète dans l'évolution des taux appliqués par les banques

L'analyse des taux appliqués par les banques laisse paraître une légère stagnation des taux en monnaie étrangère. Cependant, les fluctuations des taux en monnaie locale sont beaucoup plus importantes que celles en monnaie étrangère.

Dans les opérations financières, les éléments pris en compte pour la détermination des taux d'intérêt en francs congolais et ceux en monnaie étrangère demeurent quasiment les mêmes. L'écart entre ces deux taux est essentiellement expliqué par l'inflation à laquelle est indexé le taux en monnaie locale. Cette indexation explique les écarts importants de fluctuation entre les opérations en franc congolais et celles en monnaie étrangère. Comme signe de la baisse significative de l'inflation, passant de 15,4 % à 1,9 % sur la même période, on observe une tendance de convergence de ces taux indiquant que le facteur inflation tend vers l'unité.



08. ACTIVITÉS DE FINANCEMENT : RÉSULTATS 2013

**4,3 MILLIONS USD
D'ENGAGEMENT TOTAL ET
3,1 MILLIONS USD DÉCAISSÉS**

Au 31 décembre 2013, le total cumulé des prêts approuvés depuis le début des activités s'élève à 4,3 millions USD au bénéfice de quatre IFP, dont une banque spécialisée dans le financement des MPME, un réseau de coopératives, une coopérative primaire d'épargne et de crédit et une institution de microfinance. Sur ce total, 3,1 millions USD ont été décaissés pour trois IFP. Le reste des engagements sera décaissé au cours de l'année 2014.

La répartition des prêts approuvés par segment se présente comme suit :

- 3 % pour une institution de microfinance locale;
- 47 % pour une banque spécialisée dans le financement des MPME;
- 47 % pour un réseau de coopératives;
- 3 % pour une coopérative.

L'encours de prêt représente 2,6 millions USD à fin 2013. Il s'agit essentiellement de prêts seniors destinés à soutenir la croissance de ces IFP et accroître ainsi leur apport aux bénéficiaires finaux que sont les MPME et les populations actives à bas revenus.

Ces prêts sont destinés à financer essentiellement les MPME évoluant aussi bien dans les milieux urbains, périurbains et ruraux. Le crédit moyen aux bénéficiaires finaux est de 1200 USD.

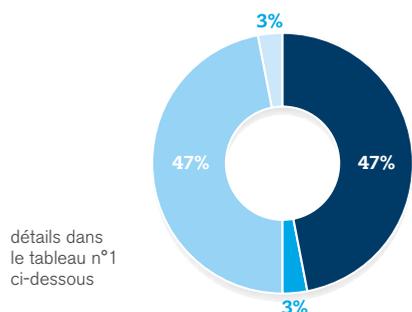
Les indicateurs clés des activités de financement

- ✓ Nombre total de prêts validés : 4
- ✓ Volume total de prêts validés : 4,3 millions USD
- ✓ Montant moyen des prêts validés : 1 million USD
- ✓ Maturité moyenne de prêts validés : 3 ans
- ✓ Nombre de prêts encours : 3
- ✓ Volume total d'encours de prêts : 2,6 millions USD



Gabriel Ikamba, analyste financier

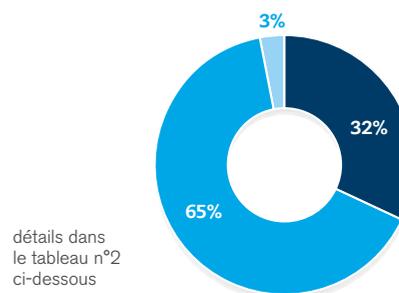
DISTRIBUTION DES ENGAGEMENTS
PAR SEGMENT DE MARCHÉ FIN 2013



détails dans
le tableau n°1
ci-dessous

- Réseau de Coopec
- Coopec
- Banques commerciales spécialisées dans les MPME
- IMF locale

DISTRIBUTION DES ENCOURS
PAR SEGMENT DE MARCHÉ FIN 2013



détails dans
le tableau n°2
ci-dessous

- Réseau de Coopec
- Banques commerciales spécialisées dans les MPME
- IMF locale

TABLEAU N°1 : ENGAGEMENTS CUMULÉS EN FINANCEMENT DES IFP POUR L'ANNÉE 2013

LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES PARTENAIRES		MONTANTS ENGAGÉS (USD)
MECRECO	Réseaux de coopérative d'épargne et de crédit	2 000 000
ADVANS	Banque commerciale spécialisée dans les MPME	2 000 000
LIFE VEST	Institution de microfinance locale	150 000
MUCREFEKI	Coopérative d'épargne et de crédit	150 000
TOTAL		4 300 000

TABLEAU N°2 : ENCOURS CUMULÉS DES IFP POUR L'ANNÉE 2013

LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES PARTENAIRES	TOTAL DÉCAISSÉ EN 2013	TOTAL ENCOURS (USD)
MECRECO	1 000 000	851 407
ADVANS	2 000 000	1 743 941
LIFE VEST	75 000	75 000
MUCREFEKI	-	-
TOTAL	3 075 000	2 670 348

FACTUEL – CRISE DE LIQUIDITÉ 2013 DANS LES PROVINCES DU NORD ET SUD KIVU

Les origines de la crise

La cessation de paiement de la COOPEC Imara – deuxième plus grande coopérative du pays avec environ 40 millions USD d’encours d’épargne, près de 17 millions USD de crédit et près de 200 000 clients – a été l’élément déclencheur de la crise de liquidité observée au sein des structures de microfinance mobilisant l’épargne du public à l’Est de la RDC. Cette crise a été exacerbée par les souvenirs récents laissés par l’une des plus grandes COOPEC du pays, la COOPEC Nyawera, qui suite à des problèmes de liquidité a été mise tutelle de la BCC. La difficulté à servir les clients a alimenté la défiance des clients, occasionnant des vagues de plus en plus importantes de demandes de retrait d’épargne. À cause de ces retraits massifs, il s’en est suivi la fermeture de la quasi-totalité des points de service de la COOPEC IMARA dans les 4 provinces où elle était implantée. La tension est restée vive les trois derniers mois de 2013 avec des files d’attentes de près de 5 000 personnes en moyenne devant chaque agence.

Conséquences sur le secteur

Cette crise a eu des impacts négatifs systémiques sur le secteur :

1. une méfiance grandissante et palpable au sein de toutes les couches de la population à l’égard des coopératives et IMF;
2. un effet de contagion à d’autres institutions qui ont connu des retraits massifs, certaines de plus petites comme Kawa sont passés en état de cessation de paiement, les plus solides ayant subi de fortes tensions sur leur trésorerie jusqu’en décembre 2013;
3. le risque de crédit a sensiblement augmenté dans un grand nombre d’institutions;
4. certaines banques ont également connu des tensions de liquidité, mais de manière générale, elles ont bénéficié d’un petit afflux des clients des coopératives.

Mesures prises avec nos partenaires pour limiter les risques

Pour permettre à nos partenaires de résister durant cette période, les mesures suivantes ont été proposées : surveiller la situation de manière continue au cours des mois suivants, notamment jusqu’à la fin du moratoire accordé par la Banque Centrale aux dirigeants de la COOPEC IMARA, tout en :

1. évitant des sorties importantes de fonds (limiter toutes les dépenses importantes) puisés sur l’épargne et de consacrer la grande partie des fonds aux retraits;
2. se constituant un matelas de liquidité pour se mettre à l’abri de toute éventualité. Pour ce faire, il a été recommandé de négocier des lignes de crédit avec les banques locales à tirer seulement en cas de besoins urgents de liquidité;
3. poursuivant l’activité de crédit mais en limitant le volume de montant des engagements;
4. renforçant le recouvrement des crédits en retard pour s’assurer d’une liquidité permanente et maintenir la qualité du portefeuille;
5. gardant les agences des institutions ouvertes pour les fêtes de fin d’année en dehors des jours fériés officiels afin de ne pas créer des suspensions de fermeture.

09. ASSISTANCE TECHNIQUE : RÉSULTATS 2013

ÉVOLUTION DU PORTEFEUILLE DE PROJETS D'ASSISTANCE TECHNIQUE

En 2013, le FPM ASBL compte 24 nouveaux projets d'assistance technique : huit projets d'assistance technique directe, 12 formations et quatre forums.

Au cours de l'année 2013, le FPM ASBL a mis en œuvre douze (12) projets d'assistance technique directe dont huit (8) nouveaux projets lancés au cours de cette même année et quatre (4) projets lancés en 2011 et 2012, mais dont la phase de mise en œuvre et de suivi s'est poursuivie jusqu'en 2013 (Kalundu I, CahI I, Mucrefeki I, Advans I). Notons également que la réalisation de deux études de marché lancées à fin 2012, l'une concernant le grand Kasai et l'autre l'Equateur, s'est poursuivie jusqu'en 2013.

En cumul depuis octobre 2011 et jusqu'à fin 2013, le FPM ASBL compte donc 44 projets à son actif (contre 18 à fin 2012) : 16 projets d'assistance technique directe (contre huit à fin 2012), 18 formations certifiantes (contre six à fin 2012), 3 études de marché et 7 forums (contre trois à fin 2012). Depuis l'institutionnalisation du FPM ASBL en 2010, près de 90 institutions ont bénéficié de ses interventions en ATD et ATT.



Jean-Médard Muteba, manager de projets Ouest

Les indicateurs clés du programme d'assistance technique en 2013

- ✓ Nombre total de projets réalisés : 24 en 2013 (44 au total)
- ✓ Budget total consommé : 1,9 million USD en 2013 et 3,7 millions USD au total
- ✓ Nombre total d'IFP bénéficiaires : plus d'une trentaine
- ✓ Budget moyen des projets : 88 000 USD
- ✓ Durée moyenne de réalisation d'un projet : 7 mois
- ✓ Contribution moyenne des IFP aux coûts de l'ATD : 30%

ASSISTANCE TECHNIQUE DIRECTE

Huit nouveaux projets d'assistance technique directe ont été lancés en 2013 : trois nouveaux projets (BOA, Tujenge, Hekima), quatre projets en cours depuis 2011 et 2012 (Kalundu I, CahI I, Mucrefeki I, Advans I) et cinq renouvellements de projet avec d'anciens partenaires (CahI II, Kalundu II, Mucrefeki II, BIC II et Mecreco II) dans le but de consolider les acquis des interventions précédentes.

Depuis le début effectif des activités du FPM ASBL en octobre 2011, 11 institutions financières ont bénéficié de ses interventions directes, à savoir deux banques commerciales à travers une stratégie de downscaling (BIC et BOA), une banque spéciali-

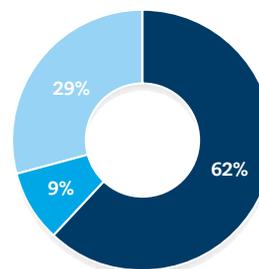
sée dans le financement des MPME (Advans Banque Congo), un réseau de coopératives locales (Mecreco), quatre coopératives d'épargne et de crédit (Cahi, Mucrefeki, Kalundu, Kawa) et trois institutions de microfinance (Life Vest, Tujenge et Hekima). Ces institutions ont contribué au coût du projet à hauteur de 50 % en moyenne pour les banques commerciales et 30 % pour les autres.

Les résultats traduisent fidèlement les orientations du FPM ASBL. Les coopératives et IMF d'initiative nationale ont bénéficié de plus de 60 % du total des ressources affectées à l'assistance technique directe, contre 38 % pour les banques commerciales et les institutions internationales.

Concernant les domaines d'intervention touchés, les projets liés à la gouvernance, stratégie et organisation représentent la plus grande part du budget d'ATD (45 %), traduisant la sensibilité des questions de développement institutionnel pour les IFP. En effet, le renforcement de la gouvernance est une priorité pour la majorité des IFP nationales. Suivent

les projets de gestion de la PME (29 %), et les interventions en contrôle et audit interne et gestion des risques (13 %).

DISTRIBUTION BUDGET ATD (2013)
PAR SEGMENT DE MARCHÉ

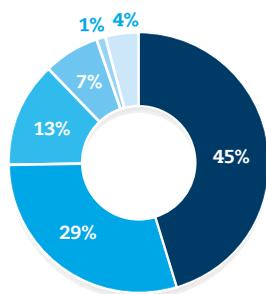


- Coopec et IMF locales
- IMF internationale
- Banque commerciale faisant le downscaling

TABLEAU N°3 : SEGMENT DE MARCHÉ ET BUDGET TOTAL D'ATD À FIN 2013

SEGMENT/CATÉGORIES IFP	LES IFP CONCERNÉES	USD	POURCENTAGE
Coopec et IMF d'initiative nationale	Kalundu, Cahi, Mucrefeki, Mecreco, Tujenge	757 012,00	62 %
IMF internationale	Hekima	105 970,00	9 %
Banque commerciale faisant le downscaling	BIC, BOA	357 927,00	29 %
TOTAL		1 220 909,00	100 %

DISTRIBUTION DU BUDGET ATD PAR DOMAINE D'INTERVENTION



- Organisation, gouvernance et stratégie
- Programme de downscaling – Projet PME
- Contrôle et audit interne; gestion des risques
- Gestion financière et comptable
- Développement des produits et innovation
- Système d'information et de gestion

En 2013, le FPM ASBL compte 24 nouveaux projets d'assistance technique : 8 projets d'assistance technique directe, 12 formations et 4 forums. Toutes ces activités ont mobilisé 52 consultants spécialistes dans différents domaines d'intervention.

TABLEAU N°4 : DISTRIBUTION BUDGET D'ATD PAR DOMAINE D'INTERVENTION À FIN 2013

DOMAINE D'INTERVENTION	MONTANT USD	POURCENTAGE
Organisation, gouvernance et stratégie	553 826,11	45 %
Programme de downscaling – Projet PME	357 927,00	29 %
Contrôle et audite interne; gestion des risques	163 044,41	13 %
Gestion financière et comptable	86 618,46	7 %
Développement des produits et innovation	8 830,89	1 %
Système d'information et de gestion	50 662,13	4 %
TOTAL	1 220 909,00	100 %

FORMATIONS

Au cours de l'année 2013, le FPM ASBL a organisé 12 formations certifiantes, soit un total de 18 programmes de formation sur les métiers de base de la microfinance depuis octobre 2011, pour un budget total de 424 360 USD. Chaque formation donne lieu à la délivrance d'un certificat pour les participants réussissant aux tests. Douze de ces certifications ont eu lieu à Kinshasa, une à Lubumbashi et cinq à Bukavu. Au total, 343 cadres et agents issus d'une trentaine d'institutions ont bénéficié de ces formations.

ÉTUDES DE MARCHÉ

Fin 2013, le FPM ASBL préparait la publication des rapports des deux études de marché menées dans les provinces de l'Équateur et des deux Kasai. Cette publication devrait intervenir au début de l'année 2014. Avec l'étude déjà publiée sur la province du Bandundu, neuf villes ont été visitées à raison de trois par provinces, avec plus de 2 000 MPME impliquées dans les enquêtes de terrain, pour un budget total de 154 142 USD.

FORUMS

Le FPM ASBL a mis en œuvre quatre forums au cours de l'année 2013. Les thèmes de ces forums correspondent aux nouvelles dynamiques que connaît le secteur de la MPME en RDC et visent à diffuser les meilleures pratiques. Les quatre forums réalisés en 2013 sont :

1. la finance responsable (Kinshasa),
2. l'accès au financement pour les MPME (Kinshasa),
3. la finance rurale (Bukavu),
4. la journée internationale de l'épargne (Matadi).

Le FPM ASBL compte ainsi sept forums réalisés depuis octobre 2011.

*En deux ans, 343 cadres et agents de 90 institutions
ont bénéficié des formations du FPM ASBL.*

10. IMPACT DE DÉVELOPPEMENT ET PERSPECTIVES

Les interventions d'assistance technique et de financement du FPM ASBL ont eu un impact significatif sur les MPME et les populations actives à faibles revenus.

L'impact fait référence ici à la progression des IFP consécutive aux appuis du FPM ASBL. Il s'agit d'éléments quantitatifs, qui concernent principalement la portée. Naturellement tous ne peuvent être mis au crédit du FPM ASBL, mais ils témoignent d'une dynamique à laquelle le FPM ASBL a pris une part parfois très importante. Le FPM ASBL suit également les impacts indirects, non quantitatifs, sur l'institution partenaire.

Depuis octobre 2011, les institutions partenaires ont financé 6 778 MPME supplémentaires et comptent 145 001 nouveaux épargnants. Par ailleurs, 343 cadres et agents de près d'une trentaine d'institutions financières du pays ont été formés.

Les indicateurs clés de l'impact de développement consécutif à l'intervention du FPM ASBL

- ✓ Nombre additionnel de MPME financées : **3 128** en 2013 soit **6 778 au total depuis 2011**
- ✓ Nombre additionnel d'épargnants : **69 335** en 2013 soit **145 001** depuis 2011
- ✓ Encours de crédit aux MPME : **27,4 millions USD**
- ✓ Volume additionnel d'épargne : **13,6 millions**
- ✓ Épargne moyenne : **208 USD**
- ✓ Nombre de cadres et agents formés : **343**

L'épargne moyenne des IFP est de 208 USD, soulignant le fait que les projets du FPM ASBL touchent la cible des populations actives défavorisées.

La prise en compte de l'aspect genre est significative.

Sur le total des bénéficiaires finaux de services financiers offerts par les IFP du FPM ASBL, en moyenne 42 % sont des femmes.

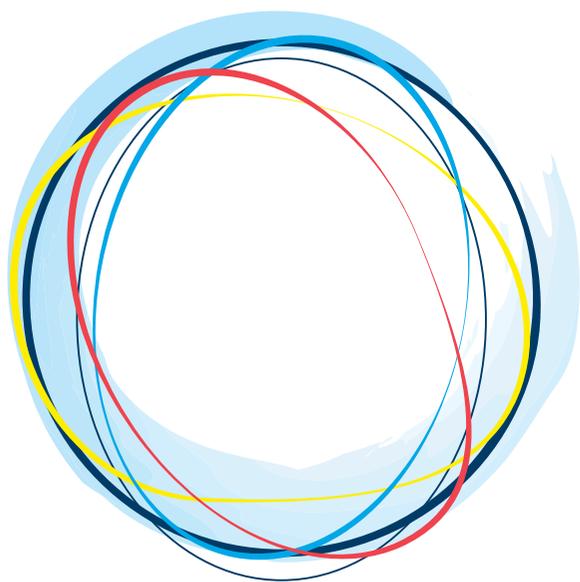
Elles sont 36 % en ce qui concerne le nombre d'épargnantes.

Les perspectives d'avenir sont encourageantes ; d'une part le FPM ASBL disposera en 2014 de son nouveau véhicule de financement, le FPM SA, et d'autre part le FPM ASBL entamera, dès l'année prochaine, un nouveau cycle du plan d'affaires sur cinq ans (2014 à 2018).

En 2014, le FPM ASBL achèvera le projet de création de son deuxième véhicule dédié au refinancement, le FPM SA. Des avancées significatives ont été accomplies en 2013 avec la constitution du tour de table des investisseurs dont la plupart ont confirmé leur participation au projet. Le processus de création devrait aboutir mi 2014.

L'année 2013 marque la fin du premier cycle du plan d'affaires 2010-2013 et le début du lancement d'un nouveau plan d'affaires s'étalant sur 5 ans, de 2014 à 2018. Celui-ci s'articule autour de trois grandes orientations stratégiques :

1. Des interventions en faveur du renforcement institutionnel avec un ciblage des partenaires ;
2. Augmentation du taux de pénétration à l'intérieur du pays à travers le soutien à l'extension régionale des IFP matures et des initiatives locales ;
3. Promotion des innovations dans le secteur par la mise à profit des résultats des études de marché menées dans les différentes provinces sur des thèmes transversaux encore peu développés en RDC, notamment la finance agricole et la microassurance.



11. REGARD SUR QUELQUES-UNS DE NOS PROJETS

BANK OF AFRICA – BOA : MISE EN PLACE D'UN DÉPARTEMENT PME À GOMA

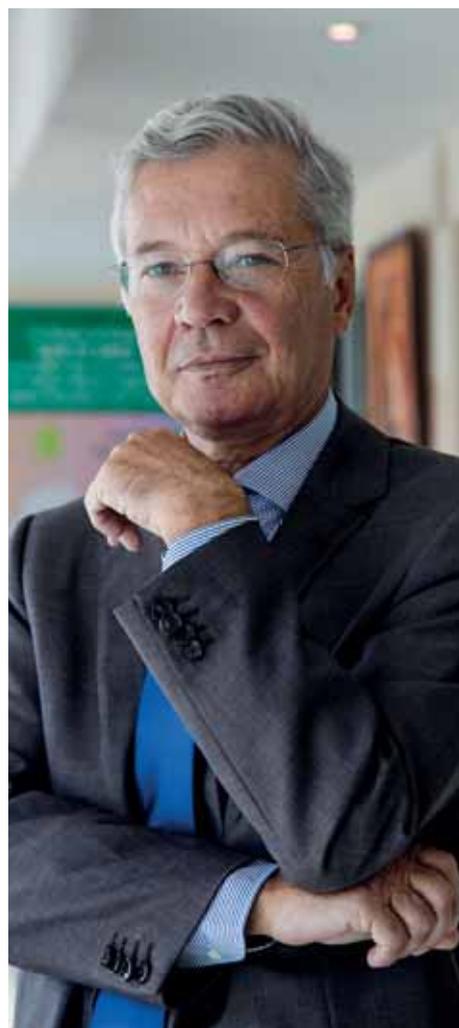
Créée au Mali en 1982, la Bank Of Africa (BOA) est un groupe qui compte aujourd'hui 15 représentations dans différents pays. A travers cette implantation, le groupe BOA a tenu à marquer sa volonté de s'affirmer comme une banque panafricaine.

La BOA est implantée en République Démocratique du Congo depuis avril 2010. Elle compte trois actionnaires : le groupe BOA lui-même, BIO et Proparco.

« Ayant émis le désir d'investir le marché congolais des MPME, il était nécessaire pour la banque de recevoir un appui technique local. Ainsi en 2013, le FPM ASBL a accepté de nous accompagner dans la mise en place d'un département MPME. Il a donc mené une étude de marché MPME à Goma et a contribué, en parallèle, au recrutement, à la formation et au coaching terrain d'une équipe de chargés de clientèle MPME.

Six mois après le lancement du projet, les résultats sont au rendez-vous : le nouveau département PME est opérationnel, ce qui nous a permis d'entamer la mobilisation des ressources auprès des PME et de développer un portefeuille de crédit PME de près de 1 000 000 USD pour une vingtaine de clients PME. L'année 2014 s'ouvre donc avec de belles perspectives au regard de la croissance déjà enregistrée du portefeuille.

La banque espère poursuivre le partenariat avec le FPM ASBL, qui lui apporte une expertise prouvée en matière de gestion des MPME ».



Bruno DEGOY, Directeur général

Témoignage de l'Association Aide Vision – Client de la BOA

« Aide vision » est une association sans but lucratif créée à Goma en 2006. Elle dispose d'un centre d'ophtalmologie et optométrie qui vient en aide aux populations locales.

« Ayant entendu parler du groupe BOA au travers de nos partenaires du Kenya, de Tanzanie et du Mali qui sont clients de la BOA et bénéficient du soutien financier de ce groupe, nous n'avons pas hésité à devenir client de la banque, encouragés par la fiabilité de ses services dans les autres pays africains.

Nous avons ainsi bénéficié d'un financement qui nous a permis de renforcer nos stocks de matériel ophtalmologique, optométrique et opératoire. En augmentant notre capacité, cette acquisition des machines a créé une différence dans le déploiement de nos services aux populations vulnérables.

L'expérience de BOA à Goma est à encourager : elle a apporté une innovation dans le financement des MPME dans cette ville. Etant donné que nous avons aussi des bureaux de représentation à Bukavu, notre souhait est de voir cette banque y installer une succursale, ce qui permettrait une meilleure gestion de nos recettes. »



Client Aide Vision en pleine consultation

MUCREFEKI – RENFORCEMENT DU CADRE STRATÉGIQUE

« Nous sommes une Mutuelle des Femmes de Kikwit créée en 2004 dans le cadre du projet de renforcement des services financiers en RDC avec le financement de l'USAID. Agréée par la Banque Centrale du Congo comme Coopérative d'Épargne et de Crédit, nous avons pour mission de lutter contre la pauvreté et la précarisation des populations urbaines, rurales et périurbaines de la province de Bandundu en leur offrant des services financiers des qualités adaptés à leur besoins.

Nous avons bénéficié des appuis techniques des trois principaux partenaires dont les plus importants sont SOCODEVI (Société de coopération pour le développement international) et FPM ASBL, Fonds pour l'inclusion financière en RDC. Le premier a œuvré pour l'implantation du modèle coopératif inspiré de l'expérience canadienne et le second, nous accompagne pour le renforcement du cadre institutionnel formalisé.

Avec les appuis du FPM ASBL, notre Mutuelle s'est dotée pour la première fois d'un plan stratégique et opérationnel élaboré dans une approche participative avec un transfert des compétences en matière de planification. Aujourd'hui, nous gérons l'institution sur base des objectifs quantitatifs et qualitatifs à tous les niveaux. L'accompagnement du FPM ASBL a aussi consisté à nous appuyer pour l'amélioration du produit « Grenier villageois » qui consiste à financer la commercialisation des récoltes en milieu rural. Ce produit contribue à plus de 30 % des revenus de la Mutuelle en période des ventes accrues.

Pour sécuriser les opérations et supporter la croissance du volume d'activités que nous envisageons à partir de 2014, le FPM ASBL a révisé avec nous tout notre système de contrôle interne et nous a proposé des pertinentes amé-

liorations des outils. Aujourd'hui sur tous les plans, nous sommes bien positionnées comme leader de la microfinance dans la province de Bandundu. Nous espérons que notre collaboration avec le FPM ASBL nous permettra de maintenir cette position avant d'envisager d'autres zones d'interventions. »



Mamie Georgette BATWA, Gérante

IMF TUJENGE – RENFORCEMENT DE BASES DE GESTION DE CRÉDIT ET INFORMATISATION DU SIG

Créée sous l'initiative de l'église catholique, l'IMF TUJENGE est passée d'une caisse populaire d'épargne et de crédit (COOPEC) à une société de microfinance. Elle évolue dans un environnement moins concurrentiel et stable sur le plan sécuritaire. TUJENGE se positionne comme la deuxième plus grande IMF à Lubumbashi avec 42 % de part de marché au niveau du bilan juste derrière FINCA.

« L'objectif de l'intervention du FPM ASBL à Tujenge était de poser les bases nécessaires à la croissance de l'activité, principalement de crédit. L'exploitation des opportunités qu'offre le marché de Lubumbashi encore peu concurrentiel devrait nous permettre de développer rapidement notre portefeuille de crédit et de nous positionner ainsi comme un des principaux acteurs dans le secteur. Cette première phase du projet a consisté en quatre domaines d'intervention :

- renforcement de capacités de gestion du crédit ;
- informatisation et mise en place d'un nouveau système de gestion de l'information – SIG ;
- renforcement du système de contrôle interne ;
- amélioration du cadre de la gestion comptable et financière.



Victor NGOY, PCA

La phase de mise en œuvre du projet s'est achevée à fin septembre 2013. Les résultats de cet appui présentent une tendance positive. L'encours de crédit a connu une croissance de 36 % en 8 mois, passant de 809 801 USD en avril 2013 à 1 098 592 USD en décembre 2013. Le risque crédit a été maintenu à un niveau acceptable, soit moins de 2 %. Des avancées plus significatives sont enregistrées au niveau du SIG. Désormais, la clôture s'effectue en trois jours (au lieu de 15) et le traitement des données dans le système est fait en temps réel.

Les résultats de ce premier projet ayant été satisfaisants, nous avons décidé de poursuivre notre partenariat avec le FPM ASBL pour consolider les acquis de la première phase et aborder d'autres priorités non traitées jusque-là, notamment la question du positionnement stratégique. »

Témoignage de Madame NSUNGU KAYEMBE – Cliente de TUJENGE

Madame Nsungu Kayembe est une femme d'affaires évoluant dans le secteur du commerce.

« J'exerce dans le commerce et particulièrement dans la restauration et je suis également grossiste de boissons sucrées depuis plus de 6 ans. Je suis en relation d'affaires avec l'IMF Tujenge depuis octobre 2013 : c'est par le biais d'amies commerçantes que j'ai établi un contact avec Tujenge et vite, je l'ai adoptée comme institution financière.

J'ai rapidement bénéficié d'un prêt de trois millions de francs congolais pour augmenter mon fonds de commerce. C'est ce qui m'a permis d'augmenter mon chiffre d'affaires et d'améliorer ma rentabilité. Je suis certainement contente de la relation d'affaires avec Tujenge. »



Nsungu KAYEMBE

MECRECO – PROJET PILOTE POUR LE RENFORCEMENT DE LA GESTION DE CRÉDIT À KISANGANI

La Mutuelle d'épargne et de crédit du Congo, en sigle MEGRECO, est une coopérative centrale d'épargne et de crédit dont les membres sont les mutuelles d'épargne et de crédit, en sigle MECRE, qui opèrent sur le territoire du Congo.

La MEGRECO compte à ce jour vingt MECRE réparties dans six des onze provinces de la RDC. Désirant apporter des changements bénéfiques à ses agences, la MEGRECO a conclu un nouvel accord d'assistance technique avec le FPM ASBL qui avait pour but d'optimiser la gestion de crédit et d'augmenter la productivité des agents au sein de la MECRE KISANGANI (MECREKIS) dans le but d'améliorer la gestion qualitative et quantitative de l'en-cours crédit dans l'agence.

L'intervention a consisté à former les agents de crédit et les superviseurs et à coacher les équipes de terrain sur la gestion commerciale de crédit. Le choix de Kisangani a été dicté, pour le FPM ASBL, par le besoin de traduire dans les faits sa volonté d'encourager l'extension de l'offre de services dans les provinces les moins desservies du pays et pour nous Mecreco, de tirer profit des opportunités d'affaires qu'offre la ville de Kisangani. Le niveau de productivité de l'agence de Kisangani était très faible – tout juste cinq crédits le mois pour l'ensemble des agents et le niveau de risque de crédit était assez élevé (12 % du PAR 30).



Deo KATULANYA, PCA

Après une formation en salle de près d'un mois (entre avril et mai 2013) qui s'est déroulée à Kinshasa et à laquelle ont pris part les agents de Kisangani, un coaching terrain a été organisé du mois de juin au mois de septembre 2013 inclus.

Le coaching terrain avait pour objectifs de :

- s'assurer de la maîtrise de la politique et des éléments de la formation ;
- assister et encadrer les agents dans le montage des dossiers de crédit en les accompagnants sur terrain ;
- suivre les objectifs assignés à chaque agent et cadre ;
- assister et encadrer les cadres dans la conduite de Comités de crédit ;
- assister et encadrer les agents dans le suivi terrain des arriérés et la gestion de risques crédit à Kisangani.

Trois mois après le début du coaching, les résultats étaient au rendez-vous. La productivité de l'agence s'est nettement améliorée : le nombre de crédits octroyés par mois est passé de 5 à 56 décaissements. Le niveau de risque de crédit a lui aussi baissé : le PAR 30 jours est passé de 11 % à 6 % sur la même période. De manière générale, on a noté une amélioration dans l'approche commerciale des agents : plutôt que d'attendre les clients à l'agence, les agents ont développé le sens du démarchage et une attitude proactive dans la gestion des arriérés.

Les résultats obtenus durant cette courte période devront être consolidés et au besoin, nous pensons dupliquer l'expérience dans les autres provinces. Nous encourageons le FPM ASBL à continuer son appui technique de qualité au secteur. Avec un tel partenaire, nous avons la ferme conviction que le secteur pourra surmonter les défis énormes auxquels il fait face.



12. BILAN ET COMPTES DE RÉSULTATS

BILANS AUX 31 DÉCEMBRE 2013 ET 2012 Exprimés en dollars américains

ACTIF	2013	2013	2013	2012
VALEURS IMMOBILISÉES				
	VALEURS BRUTES	AMORTI	VALEURS NETTES	
Logiciel	1 283	1 037	247	635
Mobilier de bureau	15 157	6 953	8 204	10 730
Matériels de bureau	42 083	10 039	32 044	36 938
Matériels de communication	2 553	841	1 712	1 314
Matériels informatique	47 821	20 738	27 083	27 667
Total immobilisés corporelles	108 897	39 608	69 290	77 285
Compte bancaire bloqué	2 670 348		2 670 348	3 000 000
Garantie à MT	2 700		2 700	2 700
Cautionnement versé	13 860		13 860	13 860
Total immobilisations financières	2 686 908		2 686 908	3 016 560
VALEURS RÉALISABLES				
Clients	166 034		166 034	
Factures à établir	56 521		56 521	38 118
Débiteur FS	239 845		239 845	18 671
Produits comptabilisés d'avance	39 495		39 495	2 310
Produits financiers échus non reçus	8 948		8 948	9 157
Charge à étaler	2 357		2 357	1 376
Total des réalisables	513 199		513 199	69 631
VALEURS DISPONIBLES				
Banques	8 067 440		8 067 440	2 876 715
Caisses	17 895		17 895	14 214
Total disponibles	8 085 335		8 085 335	2 890 929
TOTAL DE L'ACTIF	11 394 338	39 608	11 354 731	6 054 405

ENGAGEMENT HORS BILAN :

1. GARANTIE DONNÉES

Nantissements FPM ABSL/BCDC	
MECRECO/COOCEC	774 579
IMF LIFE VEST	75 000
ADVANS BANQUE	1 678 193
TOTAL	2 527 772

2. ENGAGEMENTS REÇUS

Garantie de bonne exécution BCDC/PNUD	400 000
Solde à libérer par le bailleur PNUD	195 000
TOTAL	595 000

BILANS AUX 31 DÉCEMBRE 2013 ET 2012 Exprimés en dollars américains

PASSIF	2013	2012
FONDS PROPRES		
FOND SOCIAL		
Fond social	950 000	600 000
Fonds d'affectation	2 670 348	3 000 000
Perte reportée	- 390 386	- 2 856
Résultat reporté	17 425	17 425
Résultat de la période	1 150 042	- 387 530
SUBVENTIONS		
Subvention d'éq KfW	10 847	13 846
Subvention 2010	21 462	29 237
Subvention BM	6 956	-
Total Fonds propres	4 436 694	3 270 122
DETTES À COURT TERME		
UNCDF	533 268	952
UNDP	-	41 911
KfW	3 876 251	721 205
BM	2 118 894	2 002 986
IPR	5 023	-
PRECOMPTE	-	102
INSS	1 470	-
INPP	519	-
Retenue locative	225	225
Fournisseurs	40 341	16 901
Créditeurs divers	3 745	-
Facture à recevoir	338 302	-
Total dettes à court terme	6 918 037	2 784 282
TOTAL PASSIF	11 354 731	6 054 405

TABLEAU DE FORMATION DU RÉSULTAT AUX 31 DÉCEMBRE 2013 ET 2012 Exprimés en dollars américains

COMPTES	NOTES	31/12/2013	31/12/2012
Ventes		–	–
Stocks vendus		–	–
MARGE BRUTE		–	–
Productions vendues		256 222	159 592
Matières et fournitures cons.	12	(57 314)	(47 665)
Transport consommés	13	(60 756)	(40 264)
Autres services consommées	14	(2 355 918)	(1 526 885)
VALEUR AJOUTÉE		(2 217 766)	(1 455 222)
Subvention d'exploitation	9	3 491 093	1 264 465)
Produits et Profits divers		11 316	19 275
Intérêt reçus		229 173	86 871
Charges et pertes diverses	15	(76 332)	(83 077)
Charges du personnel	16	(270 072)	(206 765)
Impôts et taxes	17	(1 783)	(637)
Intérêts		(202)	(37)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		1 165 427	(375 127)
Dotations aux amortissements	3	(15 386)	(12 402)
RÉSULTAT NET D'EXPLOITATION		1 150 042	(387 530)
Résultat sur cession d'immobilisations		–	–
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		1 150 042	(387 530)
Impôt sur le bénéfice		–	–
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	7	1 150 042	(387 530)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1 PRÉSENTATION DU FPM ASBL

Général

Le FPM ASBL – Fonds pour l’inclusion financière en RDC est une association sans but lucratif. Elle est régie par les statuts et par la loi n°004-2001 portant disposition générales applicables aux associations sans but lucratif et aux établissements d’utilité publique. Son siège social est situé sur l’avenue Bandoma, n°5, quartier GB dans la commune de Ngaliema à Kinshasa.

Objectifs

Le FPM ASBL a pour objectifs de :

1. favoriser le développement d’une offre pérenne de la microfinance en RDC accessible aux micro, petites et moyennes entreprises et aux populations pauvres, assurée par des institutions de microfinance professionnelles et par toute institution financière (banques, etc.) servant ce même segment et opérant suivant les meilleures pratiques internationales de la microfinance ;
2. contribuer à la croissance et à l’expansion des services de microfinance en tenant compte des spécificités provinciales et en fonction de l’évolution du contexte économique congolais ;
3. s’engager dans le secteur congolais de la microfinance à travers les services de formation, d’assistance technique et de subventions ;
4. apporter un appui technique aux organisations, réseaux, associations, et prestataires de services professionnels en vue du renforcement de l’infrastructure au niveau « méso » du secteur de la microfinance ;
5. faciliter aux fournisseurs des services de microfinance opérant en RDC l’accès au refinancement à travers toute forme de transaction financière, y inclus les prêts, les garanties, et les investissements dans les fonds propres ;
6. servir de plateforme de coordination en favorisant une coopération intensifiée entre les partenaires techniques et financiers ;
7. maintenir un dialogue permanent et constructif avec le gouvernement congolais et la Banque Centrale en vue du développement structurel du secteur et l’évolution du cadre réglementaire de la microfinance ;
8. lever des financements auprès des sources internationales et locales et drainer ainsi des capitaux privés vers le secteur de la microfinance ;
9. concilier des exigences de développement social et de pérennité financière du FPM ASBL.

Champ

Son champ d'application est toute la République démocratique du Congo et elle est présente à Kinshasa ainsi qu'au Sud Kivu.

Membres

Le FPM ASBL Fonds pour l'inclusion financière, « FPM ASBL » en sigle, a été créé en 2010 et ses membres effectifs sont des représentants des bailleurs de fonds.

Gestion

Par le contrat du 20 septembre 2011, la gestion du FPM ASBL est assurée par la Frankfurt School of Finance & Management, depuis le 1^{er} juillet 2010.

En accord avec les conventions de dons signées avec le Gouvernement de la République démocratique du Congo, les ressources de l'association proviennent des bailleurs de fonds suivants :

1. PNUD/UNCDF/SIDA
2. KfW
3. Banque Mondiale/Copirep

2 PRINCIPALES RÈGLES COMPTABLES APPLIQUÉES

Présentation des états financiers

Les états financiers sont préparés selon la méthode conventionnelle du coût historique et conformément aux principes comptables généralement admis en République démocratique du Congo. Les états financiers sont exprimés en dollars américains, l'application de coefficient de réévaluation n'est donc pas de mise.

L'exercice financier de l'Association commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Conversion des transactions en monnaies étrangères

Les transactions en francs congolais ou autres devises que le dollar américain sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de transaction.

Les gains ou pertes de changes dégagés en cours d'exercice sur les opérations commerciales sont enregistrés dans le compte de résultat.

A la clôture de l'exercice, les avoirs, les créances et les dettes en monnaies étrangères autres que le dollar américain sont converties au cours de change à la date d'arrêt des comptes et les profits et pertes de change qui en découlent sont enregistrées dans les comptes de résultat.

Taux de conversion

Au 31 décembre 2013, le taux de conversion USD/CDF utilisé est un taux moyen mensuel de CDF 920.

Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Elles figurent au bilan pour le montant de leur coût historique.

Les amortissements sont calculés linéairement sur la valeur comptable des immobilisations selon un taux annuel en fonction de la durée de vie utile estimée.

L'association a retenu pour ses principaux actifs immobilisés les durées de vie ci-après :

- Logiciels 3 ans
- Matériel et équipement 10 ans
- Matériel et mobilier de bureau 6 ans
- Matériel informatique 6 ans
- Matériel de communication 6 ans

3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

VALEURS BRUTES	LOGICIEL	MATÉRIEL DE BUREAU	MOBILIER DE BUREAU	MATÉRIEL DE COMMUNICATION	MATÉRIEL INFORMATIQUE	TOTAL
Au 01/01/2013	1 283	42 083	15 157	1 803	41 181	101 507
Acquisitions	–	–	–	750	6 640	7 390
AU 31/12/13	1 283	42 083	15 157	2 553	47 821	108 897
AMORTISSEMENT						
Au 01/01/2013	649	5 145	4 427	489	13 514	24 223
Dotation	388	4 894	2 526	353	7 224	15 385
AU 31/12/2013	1 037	10 039	6 953	841	20 738	39 608
VALEUR NETTE COMPTABLE 2013	247	32 044	8 204	1 712	27 083	69 289

4 VALEURS RÉALISABLES

Au 31 décembre 2013, cette rubrique d'un total d'USD 705 842 est composée des soldes des comptes suivants :

LIBELLÉS	31/12/2013
Clients	166 034
Factures à établir	56 521
Débiteur FS	239 845
Produits comptabilisés d'avance	39 495
Produits financiers échus non reçus	8 948
Charge à étaler	2 357
TOTAL	513 199

5 VALEURS DISPONIBLES

Au 31 décembre 2013, les valeurs disponibles se présentent en détail de la manière suivante :

BANQUES	31/12/2013
BOA	510,89
BCDC FPM 1 (UN) (101-1018169-68)	525 713,74
BCDC FPM 2 (KfW) (101-1027259-55)	4 615 219,06
BCDC FPM 3 (BM/COPIREP) (101-1027260-52)	2 009 515,93
BCDC FPM 4 (FPM ASBL) (101-1111399-29)	916 457,37
Sud Kivu :	23,00
TOTAL	8 067 439,99

CAISSES	31/12/2013
Kinshasa	7 035
Sud Kivu	10 859
TOTAL	17 895

6 CAPITAUX PROPRES

LIBELLÉ	FONDS SOCIAL	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	SUBVENTION D'ÉQUIP.	AFFECTATION DE FONDS	TOTAL
Solde au 01/01/2013	600 000	1 150 042	43 083	3 000 000	4 793 125
Cotisations des membres de l'exercice	350 000	-	-	-	350 000
Report à nouveau	-	-372 961	-	-329 652	- 702 613
Subventions d'équipement	-	-	-3 818	-	-3 818
Charges à étaler	-	-	-	-	-916
SOLDE AU 31/12/2013	950 000	786 781	39 265	2 670 348	4 435 778

Fonds social

L'association tire ses ressources des cotisations des membres effectifs, des revenus des actifs qu'elle administre, des dons et legs, des subventions allouées par des tiers, des emprunts qu'elle contracte.

En 2013, les cotisations libérées des membres effectifs s'élevaient à USD 350 000 en plus de cela le report de l'année passée qui a augmenté ledit compte au 31 décembre soit un solde d'USD 950 000.

Affectation des fonds

Au 31 décembre 2013, le solde de ce compte s'élève à USD 2 670 348 qui représente le reliquat des fonds affectés aux DAT à la Banque Commerciale du Congo à la clôture de l'exercice.

Subvention d'équipements

Au 31 décembre 2013, le solde de ce compte a subi un mouvement par rapport en 2012 suite à la reprise sur l'amortissement des biens acquis en 2012 et s'élève à USD 39 265 et concerne à hauteur de USD 21 462 la valeur des immobilisations acquises du projet FPM I et à USD 10 847 les fonds reçus de la KfW dédiés uniquement à l'acquisition d'immobilisations durant l'année 2011 et les biens et équipements acquis suite à la subvention financé par la Banque Mondiale en 2013 USD 6 956.

Charge payée d'avance

Il s'agit des assurances annuelles payées à la SONAS ainsi qu'à l'IMMOAF, nous avons pris en compte la valeur liée à l'exercice 2013 et le reste sera comptabilisé l'année suivante.

7 BAILLEURS DES FONDS, SUBVENTIONS PERÇUES

BAILLEURS	SUBVENTIONS AU 01 01 2013	SUBVENTION REÇU EN 2013	SUBVENTIONS UTILISÉES 2013	SUBVENTIONS RESTANTES PERÇUES D'AVANCE
UNCDF	952,33	929 600,00	397 284,83	533 267,50
UNDP	41 910,87	400 000,00	441 910,87	0
KfW	721 204,87	3 380 045,95	225 000,00	3 876 250,82
BM	2 002 986,43	2 468 944,50	2 353 036,83	2 118 894,10
TOTAL	2 767 054,50	7 178 590,45	3 417 232,53	6 138 412,42

8 PRODUITS COMPTABILISÉ D'AVANCE

Au 31 décembre 2013, le solde de ce compte est de USD 234 495, qui représente principalement les intérêts sur DAT comptabilisés non encore décaissés par la BCDC ainsi que des frais de formation non encore payé par les clients.

9 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les comptes d'engagement hors bilan renseignaient pour le FPM ASBL un contrat de USD 595.000 signé le 1er juillet 2013 avec le PNUD dont la première tranche de USD 400 000 a été décaissée le 19 septembre 2013 et la garantie accordée par la BCDC en vue du décaissement du contrat PNUD. Les garanties octroyées par le FPM ASBL en couverture des contrats de prêt contractés par ses institutions financières partenaires au prêt de la BCDC l'élevaient à USD 2 527 069,69 au 31.12.2013.

10 AUTRES SERVICES CONSOMMÉS

Ce compte enregistre tout travail ou toute prestation effectuée par un tiers au profit de l'association, à l'exception des services de transport qui figurent dans le compte 62.

Les charges d'assistance technique couvrent les frais survenus dans le cadre de l'exécution du contrat d'assistance technique conclu avec la FS et encourus particulièrement dans la mise à disposition de l'équipe de gestion du FPM ASBL (DG & DGA) ainsi que du Chargé Suivi Evaluation et d'un Project Manager long terme. Le contrat avec la FS couvre également le déploiement des expert à court terme chargés d'intervenir auprès de IFP ou dans le cadre de l'assistance technique transversale (ATT).

11 CHARGES ET PERTES DIVERSES

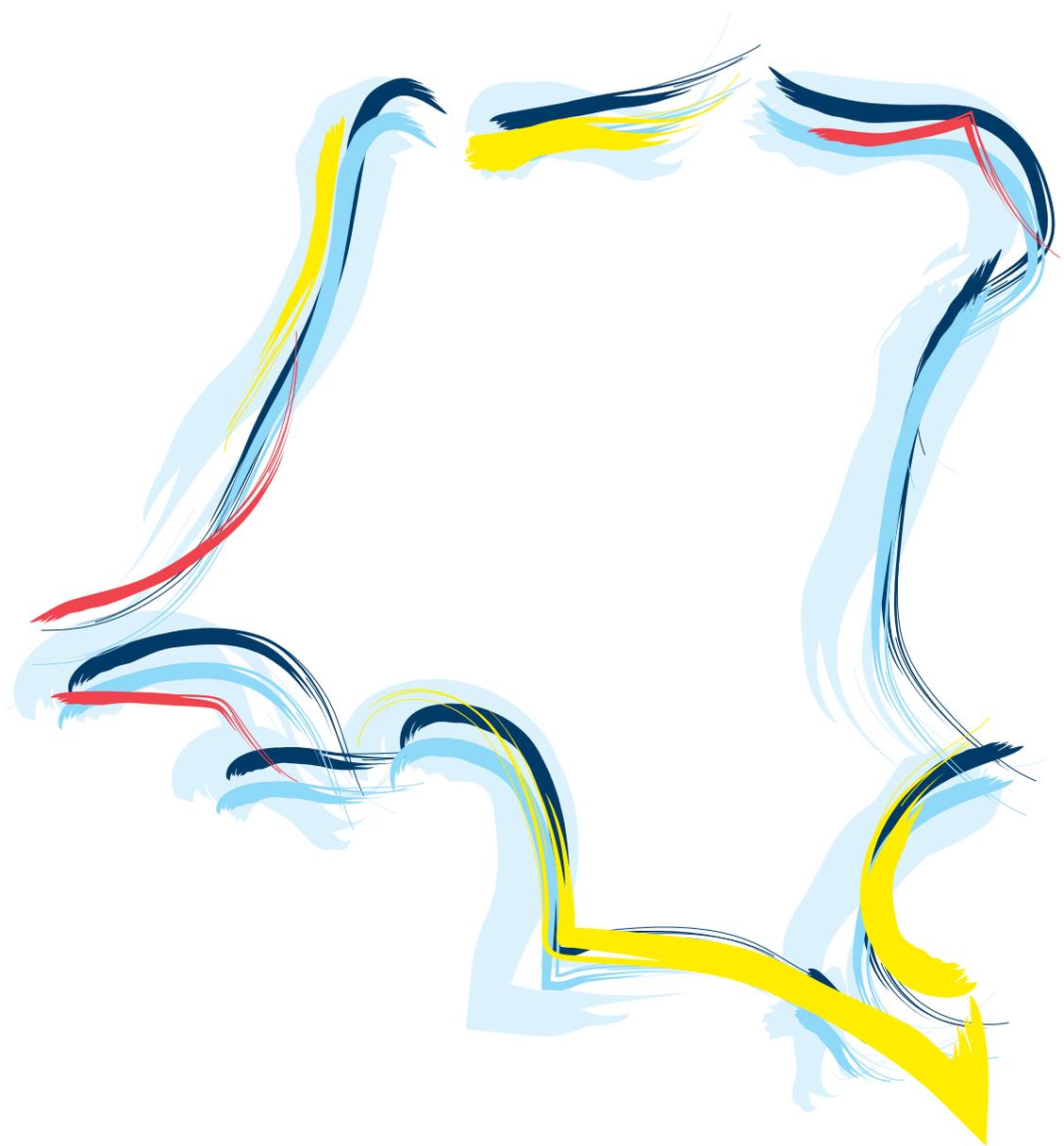
Ce compte enregistre les charges et pertes diverses qui ne peuvent pas être classées avec précision dans d'autres comptes des charges.

12 CHARGES DU PERSONNEL

Ce compte enregistre toutes les charges que l'entreprise supporte directement pour son personnel.

13 CONTRIBUTIONS ET TAXES

Le solde de ce compte est de USD 1 783 représente les différentes taxes indirectes qu'a payé FPM ASBL à l'Etat congolais. Il s'agit plus précisément de taxes d'aéroport liées au transport (Go Pass, accès parking etc.)







Éditeur responsable

Direction générale du FPM ASBL
Contact communication :
n.bavuidi@fpm.cd

Graphisme et mise en page

Une collaboration M&C.M
www.mcmanagement.be
et De Visu Digital Document Design
www.devisu.com

Production

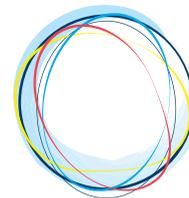
M&C.M sprl
info@mcmanagement.be

Rédaction

FPM ASBL

Photos

Michel Katempa
katompamichel@gmail.com



FPM

Fonds pour l'inclusion financière en RD Congo

17, AVENUE KAUKA – QUART. ROYAL
COMMUNE DE GOMBE – KINSHASA
RÉP. DÉMOCRATIQUE DU CONGO
TÉLÉPHONE : +243 99 20 06 139
WWW.FPM.CD



FPM
Fonds pour l'inclusion financière en RD Congo

17, AVENUE KAUKA – QUART. ROYAL
COMMUNE DE GOMBE – KINSHASA
RÉP. DÉMOCRATIQUE DU CONGO
TÉLÉPHONE : +243 99 20 06 139
WWW.FPM.CD